



Waremmes, le 23 mars 2017

Opération de Développement Rural Compte rendu de la réunion de consultation des habitants de Ciplet du 20 mars 2017

Présences :

Pour les Cipletois : Eric Maricq, Franck Berger, Laurent Vandewalle, Jean Christophe Bertho, Pierre Yves Casterman, Jan Debelder, Bénédicte Tihon, Evelyne Orban, David Duchesne, Thibaut Dubois, Josette Houfet, Nicole Lheureux, Anne Rafer, Pierre Cochet, Willy Massin, Julien Cochet, Jacques Dantinne, Laurence Maricq, Carinne Stasse, Stéphane Marbaix, Nicole Vanesse, Jean Lafosse, Simone Flamant, Paul Dominique Oudenne, Hugo Dubuisson, Christophe Poekes et Françoise Dermine

Pour le Collège communal : Pol Guillaume, Nadine Heine et Luc Vincent

Pour l'administration communale : Vincent Germeau (ADL)

Pour le bureau Aménagement : Jean Philippe Hamal et Catalin Turlica.

Pour la FRW : Mathilde Pauqué et Vincent Legrand

Excusés : Me Emma Cudin et Mr Marc Focroulle, tous deux cipletois.

Accueil des participants

Pol Guillaume, Bourgmestre de Braives, accueille les participants et donne la parole à la FRW, animatrice de la soirée.

Les objectifs poursuivis par cette soirée sont d'entendre les cipletois sur 2 projets repris dans le projet de PCDR de la CLDR de Braives, à savoir :

- L'aménagement du cœur de village de CIPLET
- L'aménagement d'une maison de village et/ou multiservices à CIPLET.

Les éléments entendus doivent permettre au bureau d'études « Aménagement » de rédiger les fiches projet (description et estimation des projets)

La soirée est découpée en deux temps :

1. L'aménagement du cœur de village de CIPLET

La population présente a été répartie sur 5 tables de travail.

La FRW a préparé un aide-mémoire qui permet de broser les principales questions sur les différents thèmes que sont :

Thématiques	Questions ?
Mobilité 	En matière de mobilité, la population désire ralentir la vitesse et rendre la rue de void plus sécurisée pour les usagers lents (piétons et cyclistes particulièrement). Pour ce faire plusieurs solutions sont évoquées : 1. Mise en circulation sens unique. Certains la prônent dans un sens, d'autres dans l'autre. 2. Ralentissement par l'installation d'une zone 30. 3. Ralentissement par l'installation de chicanes (les casses vitesses sont trop dangereux et bruyants) 4. Installation d'une piste cyclable en site propre afin de relier le Ravel via Ville en Hesbaye ou Avennes. Il y a beaucoup de vibrations dans le quartier de la place de l'Europe. Ceci se répercute à l'intérieur des maisons riveraines. Certains proposent également une zone 30 rue Jean Jaurès. Il faut prévoir des parkings pour vélos à l'école, à la salle et à la place. Il ne faut pas reporter les problèmes de stationnement vers la place de l'Europe. Il faut trouver une solution pour augmenter le nombre de places. A terme, il faut trouver des solutions avec l'école afin de prévoir des stationnements mixtes Ecole, Crèche, salle de village.

Patrimoine 	La statue de la « botteresse » de la Place de l'Europe est abîmée. Certains proposent de la supprimer, d'autres de la laisser et la rénover. Certains évoquent le retour de la présence de l'eau via l'installation d'une fontaine. Il faut valoriser l'espace ancien de la salle de village. Garder le caractère rural et ne pas vouloir faire du moderne.
Verdurisation 	Il est proposé de rendre la place de l'Europe plus conviviale. Des plantations sont également souhaitées. Bien que des plantations ont déjà été faites. Il suffirait d'attendre qu'elles grandissent. L'idée du saule a été évoquée. Certains proposent l'installation d'une tonnelle avec haies, arbustes et arbres. (Tonnelle en saule ?) De l'architecture végétale serait la bienvenue sur le parvis de l'Eglise Les séparations avec la piste cyclable ou les chicanes peuvent aussi s'imaginer plutôt végétales que minérales. Un espace vert est souhaité à proximité de la maison de village. Concernant le parvis de l'Eglise St Maurice, il est proposé de remplacer le macadam par de la végétation. Attention toutefois à permettre du stationnement déjà en nombre restreint. L'aménagement d'Hôtels à insectes devrait se faire à plusieurs endroits.
Mobilier 	Il est proposé d'installé des bancs de manière rythmée (au profit principalement des seniors qui viennent chercher les enfants à la crèche ou à l'école). 1. Sur la place 2. Au parvis 3. Près de la salle 4. A la crèche 5. Près des écoles Prévoir des poubelles dans les espaces près de la salle, trop souvent sales.

Espaces Publics 	Il faut prévoir les aménagements avec les spécificités du public qui viendra fréquenter les lieux (les jeunes ; les seniors) Comment aménager la Place de l'Europe : Prévoir du stationnement pour les riverains. La Place de l'Europe devrait être rénovée au niveau des revêtements et des trottoirs (la dolomie actuelle est très salissante en période de pluie). Il s'agit ici d'un rafraichissement et pas plus. Cela doit rester simple et rural ! Est-il obligatoire de devoir faire le tour de la place avec une voirie. On pourrait très bien supprimer ce tour. Parvis St Donat : Il faut le rénover, c'est triste et gris actuellement. Même si du stationnement doit être maintenu. L'espace à côté de la Maison de Village : Vu la grandeur de l'espace, il faut garder la polyvalence du lieu (sport, activités culturelles, chapiteau, parking, ...) avec des accès modulables suivant l'activité et/ou le besoin de stationnement en journée. Garder la pétanque Prévoir des aires de jeux suivant les âges (espace multisport pour les plus grands comme à Tourinne et espace jeux pour les petits) Prévoir la possibilité d'ajouter un chapiteau en cas de grosse manifestation Il faut peut-être prévoir de nouvelles acquisitions à l'arrière des terrains communaux afin de prévoir le développement futur du village ne fut-ce que pour prévoir des places de stationnement qui sont en trop petit nombre. Il faut prévoir aussi un éclairage d'ambiance afin de sécuriser la zone surtout si elle s'étend vers l'arrière. Il ne faut pas créer des zones trop reculées. La sécurité (éclairage et caméras) doit être pensée avant l'aménagement.
Autres 	Prévoir une zone de déchargement pour les écoles afin de faciliter la mobilité aux heures de pointe. Un dépose minute devant la crèche. Il faut mieux encadrer les manifestations, voire installer des caméras préventives.

2. L'aménagement d'une maison de village à Ciplet

La population présente a été répartie sur 5 tables de travail.

L'important pour le bureau d'études dans cette phase est de comprendre les besoins en matière de m² utiles aux différentes affectations que la population souhaite. Ceci devrait permettre au bureau d'études de travailler sur une première esquisse qui pourrait être présentée à l'automne prochain.

Les affectations actuellement existantes sont :

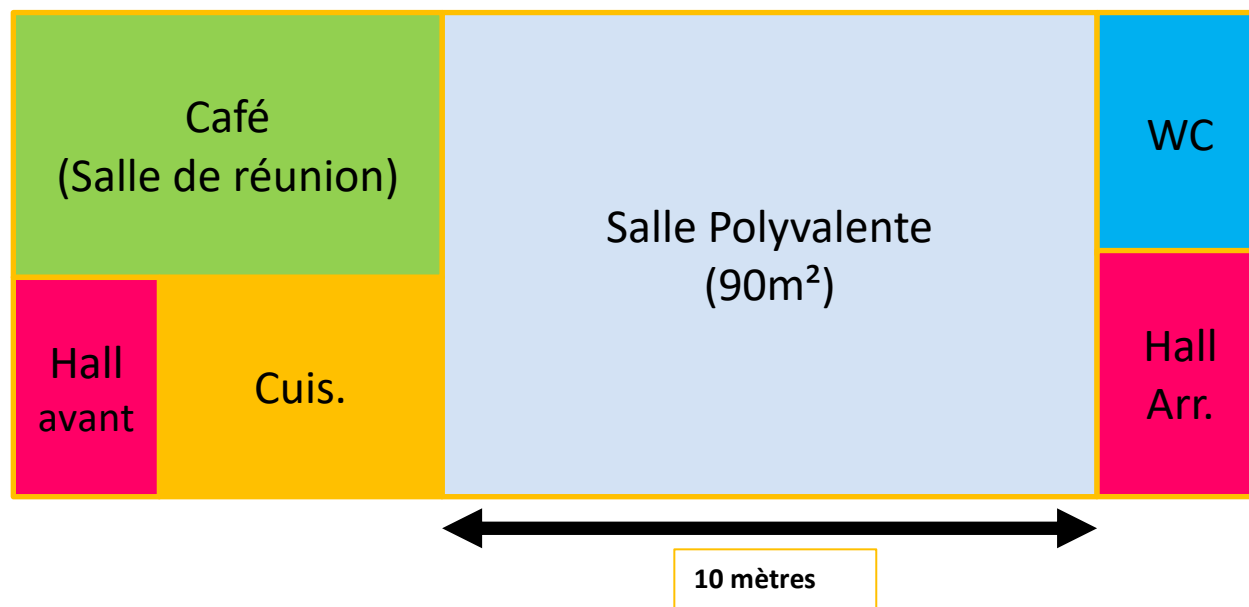
- 1 salle polyvalente de 90 m²
- 1 local (café) de plus petite taille, aussi polyvalent
- 1 cuisine
- 2 halls d'entrée
- des sanitaires
- quelques m² de réserve.

Il est aussi demandé aux différentes tables de voir quels seraient les autres affectations utiles et les espaces requis pour celles-ci.

Enfin, il est aussi proposé de réfléchir à l'aménagement des abords extérieurs.

D'une manière générale, l'infrastructure actuelle est vieillotte, trop petite pour un village qui va devenir le plus peuplé de l'entité à l'aube de 2030. On doit penser global et à long terme. Cette infrastructure fera partie du réseau des salles communales et il est important aussi qu'elle ait des caractéristiques différentes des autres salles déjà existantes afin de compléter la panoplie des infrastructures.

La salle actuelle :



Concernant le bâtiment ancien, certaines personnes y sont attachées (les murs extérieurs), d'autres pas du tout.
 L'affectation d'une partie du site en logement n'est pas à soutenir.
 Une isolation thermique, récupération des eaux de pluies, etc... sont à soutenir pour un bâtiment exemplaire en la matière.
 Il est demandé aux différentes tables de proposer quels sont les besoins pour ces différentes affectations :

Après un travail par table, un rapportage a été réalisé par chacune des 5 tables.

En voici les grandes lignes :

Salle polyvalente
Une grande salle pour recevoir une centaine de personnes à 500 personnes selon les tables. (Plusieurs tables ont plutôt cité 200 personnes) Les activités doivent rester multiples : familiales, villageoises, spectacles (demandés par le Centre Culturel Local), banquets pour des publics divers (seniors, jeunes, sportifs, ...) Certaines activités sportives (de Fallais ou non) pourraient se délocaliser à Ciplat. Il faut prévoir un bar annexe en dehors de la grande salle. Si la grande salle peut être modulable, c'est un plus pour permettre l'organisation d'activités simultanées et avec des superficies différentes. Il faut prévoir une scène (attention aux aspects d'éligibilité via le DR) Un mobilier simple, solide, durable et polyvalent Un équipement WIFI est demandé (Braives, commune connectée) Une acoustique irréprochable tant pour les occupants qu'une isolation phonique pour les riverains afin d'éviter les nuisances sonores Un éclairage moderne (LED) Prévoir un éclairage naturel via par exemple une véranda qui donnerait vers le Sud, voire une terrasse ouverte sur le terrain arrière ou de côté.
Salle de réunion
Suivant les activités (patchwork, couture, dessin, poterie, AA), il est primordial de bénéficier d'une salle plus petite pour une 15aine de personnes avec du mobilier simple, solide, durable et polyvalent. Un accès à la buvette et possibilité de petite restauration (Coin kitchenette) Cette salle de réunion devrait avoir +/- le double de l'actuelle (prévoir de 50 à 70 m²) L'idéal est d'avoir des accès autonomes. L'activité de type café de village n'est plus au goût du jour, par contre une activité de jour pour les seniors par exemple est proposée.

Cuisine
Une cuisine plus spacieuse qu'aujourd'hui, conviviale avec des rangements suffisants et 1 plan de travail adéquat avec évier. Prévoir frigo, cuisinière électrique, lave-vaisselle, friteuse, Hotte. Il faudra aussi de la vaisselle et du mobilier (armoires, tables et chaises) Des réserves sont aussi utiles dédiées à la cuisine et au bar. Il faut permettre la confection de 20 à 450 repas. (cuisine semi professionnelle de collectivité). Une chambre froide devrait être prévue. Des panneaux photovoltaïques doivent être prévus comme sur tout bâtiment communal.
Sanitaires
Prévoir pour une 100aine de personnes. Voire des douches si activités sportives.
Hall d'entrée
Un hall d'entrée est peut-être nécessaire à certaines occasion avec des vestiaires mais à vue des occupants de la salle.
Réserves
Si on veut pouvoir garder la polyvalence de la plupart des locaux il faut prévoir un vaste espace de réserves, jusqu'à 100m². Il faut pouvoir y ranger le matériel des associations qui fréquenteront la maison de village.
Autres locaux
Des espaces techniques seront nécessaires (chaufferie, ...)
Des ateliers techniques (Internet, informatiques, électricité) pourraient se développer sur le site
Un espace dédié pour les seniors en lien avec le projet de maison communautaire « senior » (un label PMR peut aussi être intéressant pour avoir une reconnaissance à l'extérieur)
Des locaux pour jeunes pourraient aussi être accolés à l'infrastructure – à voir avec la politique de la jeunesse du grand Braives. Cipler sera bientôt un village avec beaucoup d'enfants puis beaucoup d'ados.
LES ABORDS
Il faut verduriser les abords et on doit pouvoir placer un chapiteau en complément au bâtiment principal (accolé si possible) Un éclairage public doit sécuriser la zone
Le stationnement est un problème lors de grandes manifestations. Il y aurait intérêt pour la Commune de créer un partenariat avec l'école de la FWB pour mutualiser des espaces partagés. On peut aussi imaginer l'ouverture des espaces jeux (si en dur) pour créer lors de certains événements des places supplémentaires. L'acquisition de terrains complémentaires à l'arrière est toujours envisageable.
Il faut installer une plaine de jeux enfants + un « agorospace » dans le style de Tourinne (attention à ne pas créer une zone trop éloignée où du vandalisme pourrait se développer. Il faut garder une certaine ambiance de sécurité. Les terrains de pétanques doivent être maintenus

Me Catherine Awouters, de l'asbl Enfants contents, parents aussi qui est responsable des réservations de la salle actuelle nous informe que :

Les activités actuelles sont :

Les AA	+/- 5 personnes	la petite salle (café)
Patchwork	+/- 10 personnes	la petite salle (café)
Cuisine	+/- 10 personnes	la petite salle (café) + cuisine
AMO	5-6 personnes	la petite salle (café)
YOGA	+/- 12 personnes	la grande salle
Vie Féminine (Poterie)	+/- 10 personnes	la petite salle (café)
Locataires privés	actuellement max. 60 personnes	

Les besoins des locataires :

Salle polyvalente jusqu'à 100 personnes avec un bar

+ une salle de réunion jusqu'à 15 personnes

+ cuisine plus grande et mieux équipée

+ des réserves

Beaucoup de locataires viennent à Ciplet car ils recherchent une plus petite salle par rapport aux autres MV. De plus, le prix les attire aussi (plus petit = moins cher)

Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Mathilde Pauqué et Vincent Legrand

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter
Vincent Legrand de la Fondation Rurale de Wallonie
au 019 58 93 21 ou par courriel : v.legrand@frw.be*